AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-217200658-20250630-20250630DCM7-DE
en date du 04/07/2025 ; REFERENCE ACTE : 20250630DCM7

La Chapelle Saint Aubin

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2025
REGISTRE DES DELIBERATIONS
N° 7

Le lundi trente juin deux mille vingt-cinq, dix-huit heures quarante-cinq, en application des articles L.2121-7, L.2121-9, L.2121-10 et L.2121-11 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, publiquement, à la mairie, salle du conseil municipal, 2 rue de l'Europe, sous la présidence de monsieur Joël LE BOLU, maire.

Date de convocation : 18 juin 2025
Date d'affichage de la convocation : 18 juin 2025
Nombre de conseillers en exercice : 19
Quorum : 10

Présent.e.s :
Mesdames et messieurs Joël LE BOLU, Valérie DUMONT, Régis LEMESLE, Martine BRETON, Dominique GARNIER, Martine LAUNAY, Thierry FOURNIER, Marie-Christine du GRAND PLACITRE, Alain BOURBLANC, Eric NOURY, Marika VAN HAAFTEN, Franck GIRARD, Jean-Philippe ROMAIN, Vanessa POTELOIN, Laure CZINOBER, Sophie KRYGIER.
Absent.e.s, excusé.e.s, représenté.e.s :
Monsieur Philippe MAUBOUSSIN a donné procuration à madame Valérie DUMONT ;
Monsieur Jean-Pierre PRIGENT est excusé ;
Madame Carole DAINNE est excusée.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Christine du GRAND PLACITRE
Présents : 16 / Votants : 17 / Abstention : 0 / Pour : 17 / Contre : 0
Date de publication du procès-verbal : 3 juillet 2025

Objet : Saisons culturelles : bilan 2024-2025 et programmation & tarification 2025-2026

Rapporteur : madame BRETON

Douze manifestations étaient proposées par la commune au titre de la programmation culturelle 2024 – 2025.

Les dépenses et recettes se sont respectivement élevées à 25 020,13 € (données provisoires dans l'attente du règlement des prestataires pour la Fête de la Musique du 21 juin) et 5 098,50 € faisant apparaitre un déficit d'exploitation de 17 899,46 € à la fin de la saison.

Le bilan financier de la saison culturelle 2024 – 2025 s'établit comme suit :

Spectacles	Une vie sur mesure	Le malade imaginaire	Expo	Orchestre	L'Iliade	Catch d'impro
Dates	27/09/2025	08/11/2024	novembre	08/12/2024	17/01/2025	01/02/2025
Les dépenses						
Frais Artistiques	3 731,91 €	2 807,94 €	0,00 €	920,80 €	4 204,47 €	2 460,00 €
Cachets TTC	2 954,00 €	2 700,00 €	0,00 €	800,00 €	3 500,00 €	2 460,00 €
Droits d'auteurs	777,91 €	107,94 €	0,00 €	120,80 €	704,47 €	0,00 €
Technique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Défraiements	526,92 €	838,38 €	80,00 €	40,03 €	1 296,68 €	127,76 €
Hébergement	114,49 €	213,75 €	0,00 €	0,00 €	575,12 €	0,00 €
Repas / Vernissage	124,20 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €	312,00 €	127,76 €
Catering	13,93 €	24,63 €	80,00 €	40,03 €	9,56 €	0,00 €
Transport	274,30 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €	400,00 €	0,00 €
Buvette	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	4 258,83 €	3 646,32 €	80,00 €	960,83 €	5 501,15 €	2 587,76 €
Les recettes						
Billetterie	260,00 €	364,00 €	0,00 €	785,00 €	332,00 €	1 030,00 €
Ventes de boissons	0,00 €	31,50 €	0,00 €	31,50 €	10,00 €	94,50 €
Total	260,00 €	395,50 €	0,00 €	816,50 €	342,00 €	1 124,50 €
Résultat	-3 998,83 €	-3 250,82 €	-80,00 €	-144,33 €	-5 159,15 €	-1 463,26 €

Spectacles	Boby Geek	La promenade de Flaubert	Casimir	Mathieu Chesneau	Lemonfly	Fête de la musique
Dates	janvier	18/03/2025	30-31/03/25	25/04/2025	17/05/2025	21/06/2025
Les dépenses						
Frais Artistiques	775,00 €	1 014,57 €	2 689,85 €	0,00 €	1 987,09 €	0,00 €
Cachets TTC	775,00 €	896,75 €	2 300,00 €	0,00 €	1 700,00 €	0,00 €
Droits d'auteurs	0,00 €	117,82 €	353,47 €	0,00 €	95,09 €	0,00 €
Technique	0,00 €	0,00 €	36,38 €	0,00 €	192,00 €	0,00 €
Défraiements	86,50 €	146,10 €	190,80 €	124,10 €	971,23 €	0,00 €
Hébergement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	303,23 €	0,00 €
Repas / Vernissage	86,50 €	146,10 €	190,80 €	124,10 €	168,00 €	0,00 €
Catering	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Transport	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €	0,00 €
Buvette	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	861,50 €	1 160,67 €	2 880,65 €	124,10 €	2 958,32 €	0,00 €
Les recettes						
Billetterie	0,00 €	212,00 €	436,00 €	872,00 €	746,00 €	0,00 €
Ventes de boissons	0,00 €	0,00 €	0,00 €	37,50 €	68,50 €	0,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	436,00 €	909,50 €	814,50 €	0,00 €
Résultat	0,00 €	0,00 €	-2 444,65 €	785,40 €	-2 143,82 €	0,00 €

Spectacles	Frais communs 2024	BILAN
Dates		
Les dépenses		
Frais Artistiques	154,76 €	20 591,63 €
Cachets TTC	0,00 €	18 085,75 €
Droits d'auteurs	120,80 €	2 277,50 €
Technique	33,96 €	228,38 €
Défraiements	0,00 €	4 428,50 €
Hébergement	0,00 €	1 206,59 €
Repas / Vernissage	0,00 €	1 579,46 €
Catering	0,00 €	168,15 €
Transport	0,00 €	1 474,30 €
Buvette	221,20 €	0,00 €
Total	375,96 €	25 020,13 €
Les recettes		
Billetterie		5 037,00 €
Ventes de boissons		273,50 €
Total		5 098,50 €
Résultat		-17 899,46 €

La commission « communication – vie culturelle » propose au conseil municipal pour la saison culturelle 2025 – 2026 la programmation ci-après :

- d'une part, les spectacles et animations qui suivent :

  ➔ *de septembre à décembre 2025 :*

- *« Ces gens qui vivent trop près de moi » - Collectif Grand Maximum - Date : jeudi 2 octobre à 20 heures 30 - Genre : Théâtre amateur - Cachet : 1 318,75 € - Frais annexes : 1 200,56 € - Coût global : 2 654,31 € (tarif B) ;*
- *Exposition de Jeanne Verdreau, Steve Fanouillet et Lise Del Medico (à la mairie) - Dates : du vendredi 14 au dimanche 16 novembre 2025 - Genre : Exposition peinture / photo / sculpture - Coût global : 200,00 € (gratuit) ;*
- *« Romanesque 2.0 » - Loràn̂t Deutsch - Date : vendredi 28 novembre à 20 heures 30 - Genre : Théâtre - Cachet : 6 500,00 € - Frais annexes : 1 000,00 € - Coût global : 7 500,00 € (tarif A) ;*
- *Orchestre Symphonique du Mans - Date : dimanche 7 décembre 2025 à 16 heures 00 - Genre : Musique - Cachet : 900,00 € - Frais annexes : 185,00 € - Coût global : 1 085,00 € (tarif E) ;*
- *TOC-TOC - Théâtre de l'Achtalia - Date : vendredi 12 décembre à 20 heures 30 - Genre : Théâtre amateur - Cachet : 0,00 € - Frais annexes : 0,00 € - Coût global : 0,00 € (billetterie gérée par l'association).*

➔ *De janvier à juin 2026 :*

- *« Ce qui nous noue » - Groupe Déjà - Date : vendredi 16 janvier à 20 heures 30 - Genre : Théâtre - Cachet : 3 587,00 € - Frais annexes : 1 138,05 € - Coût global : 4 725,05 € (tarif B) ;*

Semaine de la petite enfance (le nom est toujours en recherche)
Du lundi 26 janvier au dimanche 1er février :

- *Formation ECLA - Date : lundi 26 janvier - Genre : Formation - Cachet : 1 800 € - Frais annexes : 30,00 € - Coût global : 1 830,00 € (gratuit) ;*
- *En Terre - Cie Nomorpa - Date : mardi 27 janvier à 9 heures 30, 10 heures 45 (scolaire) et 18 heures - Cachet : 2 300,00 € - Frais annexes : 1 021,80 € - Coût global : 3 321,80 € (tarif C) ;*
- *Exposition Elo Les Petits Moments - Date : du 26 janvier au 1er février - Genre : Exposition (à la bibliothèque) - Cachet : 600,00 € - Frais annexes : 100,00 € - Coût global : 700,00 € (gratuit) ;*
- *Ateliers avec Elo - Date : mercredi 28 janvier - Genre : Atelier - Cachet : 650 € - Frais annexes : 275,00 € - Coût global : 925,00 € (gratuit) ;*
- *Babygym et Babybasket avec l'ASCA - Date : jeudi 29 janvier - Genre : Motricité - Cachet : 300,00 € - Frais annexes : 0,00 € - Coût global : 300,00 € (gratuit) ;*
- *Ciné-poussette par Cinéambul 72 - Date : jeudi 29 janvier à 14 heures - Genre : Cinéma - Cachet : 400,00 € - Frais annexes : 50,00 € - Coût global : 450,00 € (tarif D) ;*
- *Sieste musicale - Nicolas Mathuriau - Date : vendredi 30 janvier à 9 heures 30, 10 heures 45 et 14 heures - Genre : Musique - Cachet : 1 055,00 € - Frais annexes : 358,25 € - Coût global : 1 413,25 € (gratuit) ;*
- *Atelier bébé signe – Date : samedi 31 janvier à 9 heures 30 et 10 heures 45 - Cachet : 180 € - Frais annexes : 20,00 € - Coût global : 200,00 € (gratuit) ;*
- *Atelier éveil musical - l'Hémiole - Date : samedi 31 janvier à 9 heures 30 et 10 heures 45 - Cachet : 100,00 € - Frais annexes : 0,00 € - Coût global : 100,00 € (gratuit) ;*

- *Session jeu avec Ecoloustik - Date : dimanche 1er février à 9 heures 30 et 10 heures 45 - Cachet : 250,00 € - Frais annexes : 20,00 € - Coût global : 270,00 € (gratuit) ;*
- *Atelier yoga parents-enfants - Date : dimanche 1er février à 9 heures 30 et 10 heures 45 - Cachet : 160,00 € - Frais annexes : 0,00 € - Coût global : 160,00 € (gratuit).*

Budget prévisionnel global de la semaine petite enfance : 9 390,05 €

- *« La tragédie du dossard 512 » - Yohann Métay – Date : samedi 7 février à 20 heures 30 – Genre : Seul en scène – Cachet : 3 500,00 € – Frais annexes : 1 575,00 € – Coût global : 5 075,00 € (tarif B) ;*
- *« Mon père brulait des pierres » – Compagnie Tian Gombau (dans le cadre du festival Pays du Môme) – Dates : mercredi 4 mars à 16 heures 30 et jeudi 5 mars (séance scolaire) – Genre : Théâtre d'objet / Jeune public – Cachet : 1 600,00 € – Frais annexes : 455,00 € – Coût global : 2 055,00 € (tarif C et scolaire) ;*
- *Diana Higbee – Date : jeudi 9 avril à 20 heures 30 (dans l'église) – Genre : Musique - Cachet : 1 000,00 € – Frais annexes : 270,00 € – Coût global : 1 270,00 € (gratuit) ;*
- *La Boom des Boomboxeurs – Date : samedi 6 juin à 18 heures 30 – Genre : Musique/danse familial – Cachet : 1 635,25 € – Frais annexes : 1 344,54 € – Coût global : 2 979,79 € (gratuit) ;*
- *Madame Swing – Date : samedi 6 juin à 20 heures 30 – Genre : Musique – Cachet : 1 840,00 € – Frais annexes : 856,00 € – Coût global : 2 696,00 € (gratuit) ;*
- *Fête de la Musique – Date : samedi 20 juin – Genre : Musique – Coût global : 1 150,00 € (gratuit).*

➔ *À la bibliothèque :*

- *une série d'animations régulières à destination des publics : heure du conte, ateliers créatifs, exposition ;*
- *des animations ponctuelles n'entrainant aucun coût d'organisation :*

· Exposition En quête d'un grand peut-être - Date : mai 2026 - Genre : exposition - Prêt Sarthe Lecture ;
· Jeu « Zone J » - Date : mai 2026 – Genre : jeu ; Matériel bibliothèque ;

- *des animations qui ont un coût d'organisation :*

- *Heure du conte - Dates : 17 septembre, 15 octobre, 19 novembre, 10 décembre, 14 janvier, 11 février, 10 mars, 8 avril, 20 mai, 17 juin - Genre : atelier lecture- Cachet : 0,00 € - Frais annexes : 80,00 € - Coût global : 80,00 € ;*
- *Atelier créatif - Dates : 22 octobre, 18 février, 15 avril - Genre : atelier lecture - Cachet : 0,00 € - Frais annexes : 100,00 € - Coût global : 100,00 € ;*
- *Atelier grapho-ludique - Date : mercredi 8 octobre à 10 heures - Genre : atelier - Cachet : 250,00 € - Frais annexes : 0,00 € - Coût global : 250,00 € ;*
- *Ecoloustik - Dates : mercredi 24 septembre, 4 février, 10 juin - Genre : jeu - 360,00 € - Frais annexes : 0,00 € - Coût global : 360,00 €. ;*
- *Soirée Jeux Ecoloustik - Date : vendredi 21 novembre - Genre : jeu - 250,00 € - Frais annexes : 30,00 € - Coût global : 280,00 € ;*
- *Mois du jeu - Prêt Ecole des loisirs - Date : du 15 au 30 novembre - genre : jeu - Cachet : 0,00 € - Frais annexes : 50,00 € (frais de port retour) - Coût global : 50,00 € ;*

- *« Du vent dans les Plumes » - Cie La Sensible – Dates : mardi 17 décembre à 18h et Jeudi 18 décembre à 10h - Genre : spectacle - Cachet : 1 200,00 € - Frais annexes : 100,00 € - Coût global : 1 300,00 € ;*
- *Atelier Poésie - Florence Ambroise - Date : mercredi 18 mars à 10 heures - Genre : atelier créatif - Cachet : 250,00 € - Frais annexes : 0,00 € - Coût global : 250,00 € ;*
- *Rencontre et escape game avec l'auteur David Moitet - Dates : mai 2026, dates à définir - Genre : jeu/ rencontre ; cachet : 650,00 € - Frais annexes : 30,00 € - Coût global : 680,00 € ;*

Dans le cadre des Nuits de la lecture :

- *Chasse au trésor - Date : vendredi 23 janvier 2026 - Genre : jeu/chasse au trésor - Cachet : 0,00 € - Frais annexes : 100,00 € - Coût global : 100,00 €.*

- *<u>d'autre part, d'appliquer les tarifs suivants</u> :*

Intitulé	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E
Tarif plein	20,00 €	10,00 €	6,00 €	5,00 €	5,00 €
Tarif réduit*	/	8,00 €	-	4,00 €	/
Tarif enfant	/	4,00 €	4,00 €	3,00 €	/

** Réservations, préventes, demandeurs d'emplois, - 18 ans, étudiants, handicapés*

Tarif A : Grand concert, tête d'affiche
Tarif B : Théâtre professionnel
Tarif C : Jeune public (mêmes tarifs que Pays du Môme)
Tarif D : Cinéma, spectacle de petite forme
Tarif E : Orchestre du Mans

Pour les gratuités :

- → *sur certaines manifestations (par exemple : les expositions, l'ouverture de la saison, clôture de saison, à l'église) ;*
- → *deux places pour monsieur le maire sur l'ensemble des spectacles ;*
- → *deux invitations pour un spectacle au choix dans l'année pour les élus ;*
- → *deux invitations pour un spectacle au choix dans l'année pour les salariés ;*
- → *une invitation pour chaque enfant scolarisé au groupe scolaire Pierre Coutelle pour venir sur une séance de spectacle en famille ;*
- → *le tarif de 1,50 € pour les classes, crèches, assistantes maternelles souhaitant assister à une séance « scolaire » ou « en famille » ;*
- → *le tarif à 2 € pour les élèves de l'école sur les séances « scolaires » ;*
- → *il est également proposé de pouvoir faire gagner 4 places sur Facebook à chaque spectacle. Il est aussi envisageable de faire gagner des places par d'autres moyens (Le Petit Capellaubinois, radio, magazine, presse locale, lots...).*

Décision

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal adopte la proposition ci-dessus exposée relative à la programmation culturelle et à la tarification applicable pour la saison 2025 – 2026.

Pour copie conforme,
Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le maire,

Joël LE BOLU

MAIRIE de LA CHAPELLE-St-AUBIN (Sarthe)

La secrétaire de séance,

Marie-Christine du GRAND PLACITRE

« Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération est susceptible de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de deux mois à compter de sa publication, de sa réception en préfecture, de sa notification. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir, soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »